

Que faire pour un ajournement de naturalisation

Par titi10000, le 05/11/2008 à 16:59

SLT J,AI RECU COMME REPONSE A MA DEMANDE DE NATURALISATION FRANCAISE UN AJOURNEMENT DE 18 MOIS PARCEQUE J'AVAIS ETE EN SITUATION IRREGULIERE POUR 1 AN 2MOIS EN FRANCE. QUE DOIS JE FAIRE SVP

Par avocat droit public, le 05/11/2008 à 20:35

régulariser votre séjour en France mais sans quitter le territoire français.

Eric HALPERN Avocat à la Cour

http://www.cabinet-halpern.com